

[Texte]

The Chairman: You would like to have a video on child care?

Senator Gigantès: We are all for multimedia.

The Chairman: Well, that is the situation. I have to follow the wishes of the committee, who want to go to a movie this afternoon.

Senator Spivak: Mr. Chairman, throughout these hearings we have had a representative of the Canadian Day Care Advocacy Association, and I see no reason at all why people who are here could not be asked to be witnesses since they know more about the situation than most of us with respect to this legislation. We are not exactly bereft of people who want to come. I cannot understand why the docket isn't filled.

The Chairman: The clerk just followed the instructions given by the committee yesterday, asking people on the list that he has just described. He has just transmitted to us the answers he got.

Senator Gigantès: Mr. Chairman, could we ask this person to whom Senator Marsden refers whether she wishes to testify before us? Could you ask her?

The Chairman: I don't know who that person is.

Ms. Lise Corbeil-Vincent, Canadian Day Care Advocacy Association: Mr. Chairman, I think Senator Marsden is referring to me. I am a staff person with the Canadian Day Care Advocacy Association. The president of our association is the one who should come before you. She is in Winnipeg. I think the clerk has contacted her.

The Chairman: You are saying that the president is in Winnipeg, so I suppose she would not be available this afternoon.

Senator Cools: Could she be available tonight?

Ms. Corbeil-Vincent: I think the clerk was trying to contact her about coming this afternoon.

The Chairman: You have your answer with respect to that person. So we are left with Mrs. Colley. She has been called and we will know in a matter of minutes, I suppose, at what time she could be here.

What about Mr. Hagerman and his movie?

Senator Marsden: Sure, let's hear him.

The Chairman: I am told that he can be available at any time. So the decision is to hear witnesses this afternoon.

Senator Marsden: Yes.

The Chairman: The only question is to decide when we should start.

Senator David: Mr. Chairman, I would like to move that we sit today to hear witnesses, and any other witnesses would have to come next Tuesday.

Senator Robertson: In order that we can look at the motion sensibly, I would really like to know if it is the intention of the

[Traduction]

Le président: Aimeriez-vous visionner cette bande vidéo?

Le sénateur Gigantès: Nous sommes tous en faveur des représentations multimédias.

Le président: Eh bien, telle est la situation. Je dois me plier aux désirs des membres du Comité qui veulent aller au cinéma cet après-midi.

La sénatrice Spivak: Monsieur le président, depuis le début des audiences, nous avons sur place une représentante de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. Je ne vois aucune raison pourquoi les gens ici présents ne pourraient agir comme témoins puisqu'ils en savent plus que la plupart d'entre nous sur ce projet de loi. Il ne manque certes pas de gens qui pourraient être invités à comparaître. Je ne comprends pas pourquoi la liste n'est pas remplie.

Le président: Le greffier n'a fait que suivre les instructions données par le Comité hier, et a contacté les gens sur la liste qu'il vient d'énumérer. Il vient tout juste de nous transmettre les réponses qu'il a reçues.

Le sénateur Gigantès: Monsieur le président, pourrions-nous demander à cette personne dont a parlé la sénatrice Marsden si elle désire comparaître devant nous?

Le président: Je ne sais pas qui est cette personne.

Mme Lise Corbeil-Vincent, Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance: Monsieur le président, je crois que la sénatrice Marsden parlait de moi. Je suis une employée de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. C'est la présidente de notre association qui devrait comparaître, mais elle est à Winnipeg. Je crois que le greffier a communiqué avec elle.

Le président: Vous dites que la présidente est à Winnipeg. J'en conclus qu'elle ne pourrait venir cet après-midi.

La sénatrice Cools: Le pourrait-elle ce soir?

Mme Corbeil-Vincent: Je crois que le greffier a tenté de communiquer avec elle à propos d'une comparution cet après-midi.

Le président: Vous avez votre réponse en ce qui concerne cette personne. Il reste donc M^{me} Colley. On l'a appelée et nous saurons dans quelques minutes à quelle heure elle pourra comparaître.

Qu'en est-il de M. Hagerman et de son film?

La sénatrice Marsden: Bien sûr, invitons-le.

Le président: On me dit qu'il peut venir ou pied levé. La décision est donc d'entendre des témoins cet après-midi.

La sénatrice Marsden: Oui.

Le président: La seule question qui reste à régler est de décider à quelle heure nous commencerons.

Le sénateur David: Monsieur le président, je propose que nous siégions aujourd'hui pour entendre des témoins et que les autres témoins comparaissent mardi prochain.

La sénatrice Robertson: Pour que nous puissions considérer sérieusement cette motion, j'aimerais savoir si l'Opposition a